

**Arrêté du 17 avril 2013 portant nomination à une commission régionale d'inscription
et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes
NOR : JUSC1310104A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2, L. 822-6 ;

Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 9 avril 2010 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Pau ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2011 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Pau ;

Vu l'arrêté du 9 mai 2012 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Pau ;

Vu les propositions du président de la chambre régionale des comptes d'Aquitaine, Poitou-Charentes, en date du 15 janvier 2013 ;

Vu les propositions de la présidente de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Pau, en date du 25 janvier 2013 ;

Vu les propositions du ministre de l'économie, des finances et du commerce extérieur, en date du 2 avril 2013 ;

Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Pau et du procureur général près ladite cour, en date du 15 avril 2013 ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Pau :

En qualité de président

M. Philippe BERTRAND, président de chambre à ladite cour, titulaire.

Mme Hélène BUI-VAN, conseillère à ladite cour, suppléante.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Stéphane LUCIEN-BRUN, président de section à la chambre régionale des comptes d'Aquitaine, Poitou-Charentes, titulaire.

M. Claude MONAMICQ, premier conseiller à la chambre régionale des comptes d'Aquitaine, Poitou-Charentes, suppléant.

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière

Mme Monique LUBY, professeur à l'université de Pau et des pays de l'Adour, titulaire.

M. Jean-Jacques LEMOULAND, professeur de droit privé et de sciences criminelles à l'université de Pau et des pays de l'Adour, suppléant.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

Mme Fabienne BASCOU, gérante de société, titulaire.

Mme Evelyne PARENT, gérante de société, titulaire.

M. Christian AUBART, gérant de société, suppléant.

M. Patrick de STAMPA, président de la chambre de commerce et d'industrie Pau-Béarn, suppléant.

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie

M. Thierry NESA, directeur départemental des finances publiques des Pyrénées-Atlantiques, titulaire.

Mme Dominique CHEYLAN, responsable du pôle « gestion publique » à la direction départementale des finances publiques des Pyrénées-Atlantiques, suppléante.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Francis CAZABAN, commissaire aux comptes, titulaire.

M. Jean-Marc SALANNE, commissaire aux comptes, suppléant.

Article 2

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 17 avril 2013.

La garde des sceaux, ministre de la justice, et
par délégation,
La sous-directrice du droit économique,

Aude AB-DER-HALDEN